

N°2646

Rabat, le 29/05/2019

APPEL À CANDIDATURES EXTERNES

Un ingénieur Administrateur des Systèmes d'Information H/F (Échelle 11)
Poste basé à Rabat ou dans les pôles régionaux de la MAP

L'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le 30/06/2019 à son siège, sis Rabat, 122 Avenue ALLAL BEN ABDELLAH, un concours pour le recrutement d'un ingénieur administrateur des systèmes d'information H/F.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 14/06/2019.

FICHE DU POSTE

Mission :

Assurer le maintien en état et l'évolution des systèmes d'information de la MAP pour garantir la continuité de service des systèmes de la MAP.

Principales activités :

- Administrer et exploiter les BDD (Base De Données) en assurant leur intégrité et stabilité.
- Documenter adéquatement les infrastructures mises en place pour permettre le transfert aux opérations.
- Analyser les performances du système d'information et préconiser des mesures d'amélioration de la qualité, la sécurité, la productivité.
- Assurer la maintenance et l'évolution des systèmes d'information avec notamment la gestion de l'interface technique avec le prestataire (mise à jour, bug ...).
- Installer, paramétrer et maintenir des équipements et logiciels.
- Gérer des projets techniques, piloter des prestataires
- Conduire et participer à des projets relevant du périmètre de la DSI.
- Mettre en place et gestion d'infrastructures virtualisées.

Compétences requises

- Capacité d'analyse, de synthèse, de planification et d'organisation.
- Autonomie, créativité, force de proposition, capacité de travail en multi-projet.
- Capacités relationnelles et organisationnelles.
- Facilité relationnelle

- Culture du numérique, du BIG DATA et de l'intelligence artificielle
- Aptitudes à la gestion de données chiffrées et statistiques
- Maîtrise des normes et outils de gestion et de suivi des projets.
- Capacité d'analyse, de synthèse, de prise d'initiative.
- Savoir gérer les interfaces et les sollicitations.
- Réactivité, rigueur, bonne qualité d'écoute et d'adaptation, bonne esprit d'équipe.
- Connaissance de l'anglais technique
- Bonne culture générale.
- Aisance rédactionnelle.
- Savoir tenir les délais impartis

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'État dans l'une des branches de l'informatique donnant accès à l'échelle 11 à la MAP.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
 - Etat civil du candidat.
 - Cursus de formation depuis le baccalauréat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
 - Parcours professionnel le cas échéant.
 - Domaines de compétence du candidat.
- Copie des diplômes depuis le baccalauréat.
- En cas de non disponibilité immédiate du diplôme donnant accès à l'échelle 11 l'attestation de réussite et le relevé des notes seront acceptés pour passer le concours.
- Certificat délivré par un établissement de formation certifiant le **niveau en anglais** du candidat.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Epreuve	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Une épreuve de traduction	01h30	2
Un entretien oral	20 min	4

IMPORTANT :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir **les originaux de leurs diplômes**. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats aux services éditoriaux s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.
- **La candidature à ce concours est une acceptation explicite et sans réserve du candidat de la règle de mobilité** au recrutement ainsi que durant la carrière au sein de l'Agence. La MAP se réserve le droit d'affecter les candidats retenus dans l'ensemble de ses représentations sur tout le territoire national. Tout refus d'affectation est considéré comme abandon de poste.

 Le Directeur Général

Khalil HACHIMI IDRISSE